



**MANAGEMENT DES SERVICES DU TOURISME
SPORTIF
UE 12 E2 et UE 16**

**Document de cadrage à la préparation du
mémoire de Master 2**

Année universitaire 2012-2013

I. Remarques générales sur les attendus du mémoire

L'objectif vise à la réalisation d'un travail approfondi à partir d'un problème posé dans une organisation de tourisme sportif ou d'un problème mettant en relation le tourisme et le sport ou le loisir sportif (extension du loisir sportif). La thématique du diplôme de master est précise bien que ouverte par ses interdépendances. **Tout travail de recherche doit rentrer dans ce champ. Aucun mémoire ne sera accepté en dehors de ce champ.**

Pour la réalisation de cette expérience de recherche et de travail personnel, des opérations sont incontournables. Elles ont pour objectifs :

- la mise en œuvre de connaissances antérieures ou nouvellement acquises, organisées dans le cadre d'une réflexion générale ;
- conduisant à une information scientifique générant un progrès pour les organisations interrogées ;
- se traduisant par un document rigoureux dans sa démarche intellectuelle, clair dans la formulation et agréable à la lecture.

Le mémoire dans le cadre du diplôme de master 2 est d'une grande importance par les objectifs de formation visés par ce travail et par le coefficient qui lui est accordé parmi les différents volets de la formation. C'est un travail exigeant et de longue haleine qui ne peut être réalisé à la sauvette sans conséquence. Un effort particulier d'accompagnement dans le cadre de la formation et du suivi est donné par l'architecture de la maquette.

Le mémoire fixe certaines de vos orientations intellectuelles et professionnelles et sert de « passeport » dans la recherche des premiers emplois, ou vous suivra fâcheusement. Outre son importance individuelle, il représente la qualité de l'établissement qui délivre le diplôme.

Le choix du sujet oblige donc la combinaison

- de préférences intellectuelles ;
- de contraintes matérielles ;
- d'impératifs concernant des personnes (de la Faculté, du lieu de stage, des lecteurs, etc.) ;
- de désirs professionnels diffus ou déjà précis.

Tout travail de recherche fait appel à un moment ou à un autre à l'une ou à plusieurs des questions suivantes :

- La fonction heuristique (faciliter l'analyse et la découverte)
- La fonction d'information (présenter efficacement données et idées)
- La fonction d'argumentation (prouver ou réfuter propositions ou thèses).

II. Présentation du mémoire

Cette présentation est normée c'est-à-dire qu'elle suit des règles impérativement concernant la présentation du document. L'absence de respect de ces règles constatée dans les documents entraîne, quelles qu'en soient les conséquences (financières, pénalisation...), la mise aux normes du document avant la soutenance.

2.1. Préliminaires

2.1.1 Couverture

Elle sera **cartonnée** et de couleur discrète (beige, gris, bleu léger, jaune). L'ensemble du mémoire est **relié par collage**. La couverture est formatée selon des règles précises.

<p style="text-align: center;">UNIVERSITÉ MONTPELLIER I</p> <p style="text-align: center;">FACULTÉ DES SCIENCES DU SPORT ET DE L'ÉDUCATION PHYSIQUE</p> <p style="text-align: center;">TITRE</p> <p style="text-align: center;">Sous-titre</p> <p style="text-align: center;">MÉMOIRE DE MASTER 1 DE MANAGEMENT DES SERVICES DU TOURISME SPORTIF rédigé sous la direction de M. (ou) Mme, Prénom NOM</p> <p style="text-align: center;">par</p> <p style="text-align: center;">Prénom NOM</p> <p style="text-align: center;">Mois, année de soutenance</p>

2.1.2. La page de garde

Elle suit immédiatement la couverture et demeure blanche par tradition.

2.1.3. Les remerciements

Ils se font sur une page spéciale, à la suite de la page de garde. Vous devez trouver une formule originale et personnelle pour remercier toutes les personnes qui vous ont aidé à la réalisation du mémoire (évitez de tomber dans le délayage ou le pathos). Faites-le explicitement et nommément pour celles dont l'aide a été très marquante ; les autres sont remerciées collectivement par groupes homogènes (les membres de l'organisation, les personnes qui ont répondu aux interviews etc.,).

2.1.4. Le sommaire

Par définition, il est bref et donc synthétique. Il présente la structure générale du mémoire en une page bien composée (deux au maximum, placées exceptionnellement en vis-à-vis pour en faciliter la lecture).

Les sections sont identifiées par leurs numéros (I, II, III, IV). Le sommaire sera paginé

INTRODUCTION	p.
I. PROBLEMATIQUE	p.
1.1.	p.
1.1.1.	p.
1.1.2.	p.
1.1.3.	p.
1.2.	p.
1.2.1.	p.
1.2.2.	p.
1.3. etc.	
II. MÉTHODOLOGIE	p.
2.1.	p.
2.2. etc.	p.
III. PRÉSENTATION DES RÉSULTATS	p.
3.1.	p.
3.2. etc.	p.
IV. INTERPRÉTATION DES RÉSULTATS	p.
V. OPÉRATIONNALISATION	p.
CONCLUSION	
BIBLIOGRAPHIE	p.
ANNEXES	p.
TABLE DES MATIERES	p.

2.2. Le texte

Le plan comprend différentes parties qui peuvent s'ordonner ainsi

2.2.1. L'introduction

Elle mentionne la mission proposée et souligne son importance pour l'organisation en question, l'utilité du thème et son intérêt pour le management des organisations sportives de manière plus générale. Après avoir justifié les choix, montré les problèmes posés et argumenté sur la manière dont vous les aborderez, les grandes lignes du plan doivent être évoquées avec originalité.

L'introduction doit susciter l'intérêt du lecteur, l'éclairer sur quelques questions préalables et le préparer à la lecture. Elle précise aussi les aspects du sujet qui sont volontairement délaissés, de telle sorte que le jury, qui attend que toutes les données soient prises en considération, ne pourra pas vous le reprocher.

Pour un mémoire de 3^{ème} cycle qui fait entre 70 et 100 pages, elle comporte quatre à cinq pages maximum.

2.2.2. Le corps du texte

2.2.2.1. La problématique

La problématique met en relation des **éléments du projet permettant l'élaboration de questions sur leurs relations**. Elle soumet à une interrogation systématique les aspects de la réalité mis en relation par la question qui leur est posée. Elle fixe avec netteté ces questions auxquelles on souhaite apporter une réponse. Elle oblige à montrer précisément ce que l'on cherche (pour savoir quoi trouver).

Dans cette partie il est nécessaire alors **d'identifier le problème** (comment naît-il ? Comment d'autres en ont parlé dans d'autres organisations et à quels résultats sont-ils parvenus ? Quelle est la spécificité du problème posé ici par rapport à la singularité de l'organisation envisagée tant d'un point de vue interne que de celui de ses relations avec l'environnement ?)

Ensuite il s'agit **d'entrer** dans le problème (Quels concepts du champ théorique utiliser et pourquoi ? Quel est l'intérêt de la problématique ? Quelle est son importance ? Quels sont les attendus pour l'organisation compte tenu des informations dont on dispose et du diagnostic établi ?)

Cette partie s'achève par la formulation d'une **hypothèse** de travail, qui est **synthèse** de la théorisation de la problématique. Son but est de **lier** les résultats, de les articuler par une idée directrice. Elle engage une théorie du réel qu'il s'agit de vérifier. Elle est donc vulnérable (elle peut être démentie).

L'hypothèse se présente comme l'anticipation d'une relation entre deux concepts ou entre deux types de phénomènes qu'ils désignent. Elle est l'énoncé d'une réponse provisoire à la question de départ de la recherche. Elle une relation de cause à effet sous une forme permettant la vérification empirique. Elle comporte donc deux variables : une variable indépendante (causale) et une variable dépendante (effet). Il peut y avoir une hypothèse ou un corps d'hypothèses.

2.2.2.2. Méthodologie

C'est la phase de la quête d'informations par l'utilisation des techniques de recueil de données. Elle doit montrer sa cohérence avec la problématique. En ce sens elle n'est nullement un discours sur la méthode mais consiste à démontrer que les choix opérés sont les meilleurs pour répondre à l'hypothèse. Pour cela elle peut traiter des points suivants :

- Délimitation de terrains d'études (Montrer la pertinence des choix des points d'observations, des lieux, des choix de la population interrogée, etc.,)
- Opérationnalisation de la problématique (A partir des variables de l'hypothèse, transcrire les concepts en données observables et vérifiables).
- Opérationnalisation technique (Montrer la pertinence du choix des types de questions et des types de recueil de données : questionnaires, et/ou entretiens, et/ou analyse de contenu, ou toute technique pertinente pour vérifier l'hypothèse).

Vous devez être en mesure de démontrer *a priori* que le problème de la recherche peut être complètement résolu (ou avec une probabilité raisonnable) par ladite technique.

2.2.2.3. Présentation des résultats

Elle devra être **complète, claire et compréhensible**. Complète au sens où les découvertes sont présentées en détail avec toutes les informations nécessaires à leur compréhension ; claire et compréhensible au sens où le lecteur professionnel peut en comprendre les conclusions.

2.2.2.4. Interprétation des résultats

C'est une phase capitale de mise en relation entre les questions de départ et les réponses suggérées par les données. Idéalement ces réponses sont précises, objectives et scientifiquement utiles.

L'interprétation est dite **concluante** si des précautions ont été prises pour déceler des inexactitudes.

Elle est dite **instructive** si la méthodologie est conforme aux normes professionnelles habituelles, sans qu'une faute soit décelée.

Les résultats sont dits **importants** s'ils sont capables par leur rigueur, de parvenir à des propositions de solutions au problème posé dans l'organisation, d'influencer des choix et des prises de décision.

2.2.2.5. Opérationnalisation

Il s'agit ici de rendre compte de manière concrète des applications des résultats sur l'organisation en fixant leurs conséquences réellement observées ou attendues (prospective éclairée rationnellement construite)

2.2.3. Conclusion

Elle ne doit pas être sacrifiée. Elle est un dénouement ou une révélation qui s'appuie sur les analyses rigoureuses du développement. Normalement les démonstrations partielles sont déjà apparues en leur temps ainsi que la conclusion générale. Alors la conclusion ne peut se justifier que par un souci pédagogique de rassembler des résultats ou d'énoncer avec concision, un ensemble de conclusions. Si c'est nécessaire, ces dernières seront nuancées au sens où des doutes ou des questions que vous vous posez encore, annoncent d'autres "pistes" pour une investigation ultérieure. Elles marquent donc une ouverture réaliste.

2.3. L'appareil de référence. Références bibliographiques et Bibliographie

2.3.1. Les références bibliographiques **sont citées dans le texte** selon les normes suivantes :

- dans le corps du texte : Ghiglione et Matalon (1978), Mendras et Forsé (1983) et s'il y a plus de trois auteurs, Albarello *et al.*, (1995). (« *et al.* » est une abréviation de *et alii* = et les autres).

- entre parenthèses : (Albarello *et al.*, 1995 ; Ghiglione et Matalon, 1978 ; Mendras et Forsé, 1983). Les références sont classées par ordre alphabétique dans les parenthèses. Dans

le cas d'une citation, la page de référence doit être mentionnée de la manière suivante : (Birouste J., 1993 : 205)

2.3.2. Bibliographie

Tous les auteurs cités entre parenthèses en cours de texte sont réunis à la fin de l'article sous la rubrique « **Bibliographie** » **par ordre alphabétique**. Elle ne comporte que les **auteurs cités dans le texte**. Chaque référence est rédigée de la manière suivante :

Pour un article :

Nom et initiale(s) du prénom du ou des auteurs, année de publication, titre de l'article, nom du directeur de la revue, nom du périodique *en italiques* (ou souligné), titre du volume (éventuellement) *en italiques*, numéro du volume, numéro de la première et de la dernière page de l'article.

Exemple : Bernoux P. (1990) La sociologie des organisations, *Cahiers français*, 247, 54-62.

Pour un ouvrage :

Nom et initiales du ou des auteurs, année de publication, titre de l'ouvrage *en italiques* (ou souligné), ville et nom de l'éditeur.

Exemple : Gasparini W. (2000) *Sociologie de l'organisation sportive*, Paris, La Découverte.

Remarque : *Le premier mot du titre venant après l'article initial prend obligatoirement une majuscule.*

avec deux auteurs

Ghiglione R., Matalon B. (1978) *Les Enquêtes sociologiques*, Paris, Armand Colin.

avec trois auteurs ou plus

Albarello L. *et al.* (1995) *Pratiques et méthodes de recherche en sciences sociales*, Paris, Armand Colin.

Pour un ouvrage collectif (avec un directeur de publication)

Pavé F. (1994) sous la direction de, *L'Analyse stratégique, sa genèse, ses applications et ses problèmes actuels. Autour de Michel Crozier*, Colloque de Cerisy, Paris, Seuil.

Contribution à un ouvrage collectif

Pociello C. (1994) Le futur comme une nouvelle forme d'enjeu. Les tendances d'évolution des loisirs sportifs dans la société française, in J.P. Clément, J. Defrance & C. Pociello (Eds), *Sports et pouvoirs au XX^e siècle. Enjeux culturels, sociaux et politiques des éducations physiques, des sports et des loisirs dans les sociétés industrielles*, 139-146, Grenoble, PUG.

Pour une thèse ou des mémoires inédits

Piquet J. (1995) *Essai de méthodologie pour la définition d'un label : L'exemple de la Fédération Française d'Études et Sports Sous-Marins*, 68 f. dactyl. Mém. DESS non publié, Faculté de Sciences du Sport et de l'Éducation Physique, Université Montpellier I.

Pour les autres abréviations :

-Th. Ét. : Thèse d'État

-Th. 3^e C. : Thèse de troisième cycle.

-Mém. DEA, Mém. DESS, Mém. Maît., Mém. Lic. : Mémoire de DEA, de DESS, de Maîtrise, de Licence)

2.4. Lexiques ou vocabulaire ou glossaire

Cette rubrique concerne les termes qui demandent une explication. (Glossaire par exemple des termes techniques)

2.5. Tables

2.5.1. Table des matières

Elle reprend, accompagnés de leur pagination, les noms complets des divisions et les titres correspondants des diverses rubriques préliminaires, de toutes les divisions et subdivisions, des rubriques terminales (y compris les tables finales)

2.5.2. Table des illustrations (graphiques, tableaux, etc.)

2.5.3. Table des sigles et des abréviations

Particulièrement nécessaires lorsqu'il s'agit des organisations sportives ou des organismes avec lesquels elles sont en rapport.

2.6. Résumé - Mots-clés

Sont placés sur la 4^e page de la couverture (au dos) du mémoire.

Le résumé en français et en anglais est l'expression concise en 200 mots maximum du contenu du document et met le lecteur en mesure de décider s'il doit lire le texte ou non.

Dans ce résumé vous vous attacherez à montrer les idées directrices, l'approche méthodologique et les résultats obtenus.

Ce résumé est accompagné de mots-clés en français et en anglais (8 au maximum).

III. L'évaluation du mémoire

Selon les normes communément admises, le mémoire de Master 2 comprend **entre 70 et 100 pages de corps de texte avec un interligne 1,5 et la fonte Times New Roman 12 dans tout le texte.**

(Remarque : Le nombre de pages n'est pas un critère pertinent de la valeur du mémoire. Il fixe un minimum de pages et un maximum que le jury craint de voir dépasser. Ce jury fonde son attente sur des pages qualitativement denses et riches).

Trois exemplaires du mémoire (un exemplaire pour chaque membre du jury et un CD ROM avec copie du mémoire sous format **pdf**) seront remis au secrétariat de la formation. Une date sera fixée pour la remise à chaque session (fin août et fin septembre).

La soutenance a lieu devant un jury composée des enseignants responsables des enseignements méthodologiques et de l'accompagnement, dont un sera nécessairement de rang universitaire. Le jury après délibération attribue une note générale sur 20. Le mémoire donne lieu à une soutenance selon des modalités qui seront précisées à l'avance : date, horaire de passage, mode présentation, durée.

Date soutenance : Session 1 première quinzaine de septembre
Session 2 première quinzaine d'octobre

ÉLÉMENTS DE BIBLIOGRAPHIE POUR LA MÉTHODOLOGIE

- Albarello L. et alii (1995) *Pratiques et méthodes de recherche en sciences sociales*, Paris, Armand Colin.
- Albou P. (1986) *Les Questionnaires psychosociologiques*, Paris, P.U.F.
- Bernoux P. (1985) *La Sociologie des organisations*, Paris, Ed. du Seuil.
- Blanchet A. Bezille H. (1985), *L'entretien en sciences sociales*, Paris, Ed. Dunod.
- Blanchet A. et al (1987) *Les Techniques d'enquête en sciences sociales*, Paris, Ed. Dunod.
- Boudon R. (1970) *Les Méthodes en sociologie*, Paris, P.U.F, Que-sais-je ? 1334.
- De Bruyne P. et ali (1974), *Dynamique de la recherche en sciences sociales*, Paris, P.U.F.
- Blalock H., (1973) *Introduction à la recherche sociale*, Gembloux, Ed. Duculot.
- Bourdieu P. (1979) *La Distinction*, Paris Ed. de Minuit.
- Bourdieu P., Chamboredon J.C., Passeron J.C., (1973) *Le Métier de sociologue*, Paris, Ed. Mouton/Bordas.
- Chauchat H. (1985) *L'Enquête en psychosociologie*, Paris, P.U.F.
- Desmarais D. et Grell P. (sous la direction de) (1986) *Les Récits de vie. Théorie, méthode et trajectoire*, Montréal, Ed. Saint-Martin.
- D'unrung M.C. (1974) *Analyse de contenu*, Paris, Ed. Universitaires.
- Ferrarotti F. (1983) *Histoire et histoires de vie. La méthode biographique dans les sciences sociales*, Paris, Ed. Méridiens/Klincksieck (1981).
- Formaggio G. (1988) *Méthodologie du mémoire. Initiation à la recherche*, Talence, Ed. Micromédia.
- Fragniere J.P. (1986) *Comment réussir un mémoire*, Paris, Ed. Dunod.
- Gravitz M. (1976) *Les Méthodes en sciences sociales*, Paris, Ed. Dalloz.
- Ghiglione R., Matalon B. (1980) *Manuel d'analyse de contenu*, Paris, Ed. Armand Colin.
- Ghiglione R., Matalon B. (1980) *Les Enquêtes sociologiques*, Paris, Ed. Armand Colin.
- Irlinger P., Louveau C., Metoudi M. (1989) *Méthodologie de l'enquête. Tours et détours d'une recherche sur les pratiques physiques et sportives*, Paris, INSEP Publications.
- Levi-Strauss C. (1973) *Anthropologie structurale deux*, Paris, Ed. Plon.
- Mendras M. (1978) *Éléments de sociologie*, Paris, Ed, Armand Colin.
- Quivy R. et Van Campenhoudt L. (1988) *Manuel de recherche en sciences sociales*, Paris, Ed. Dunod.
- Rauch A. (1983) Documentation et recherche scientifique, *STAPS*, 7, 3-13.
- Rouveyran A. (1989) *Mémoires et thèses. L'art et les méthodes*, Paris, Ed. Maisonneuve et Larose.
- Vessereau A. (1972) *La Statistique*, Paris, P.U.F.